



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Saint-Gervais

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement

Arrêté : classement le 08/04/1909

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 8 avril 1909

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.